

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 avril 2014
PROCES VERBAL

L'an deux mille quatorze et le vingt-cinq avril à 18H, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 22 avril 2014, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. Jean-Marie BERNARD, Maire.

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	15
Nombre de suffrages exprimés :	15

Présents : Jean-Marie BERNARD, Séverine BERSAC, Marie-José CAYOL, Alain CHAIX, Armelle DAMY, Bernadette LAPEYRE, Alain LAURENS, Guy MICHEL, Jean-Claude MICHEL, Thomas MICHEL, Jacqueline PUGET, Jean-Marie PRAYER, Christine ROUX, Cécilia SERRES, Henri SERRES,

Secrétaire de séance : Séverine BERSAC

Le Maire accueille les conseillers municipaux et constate que le conseil est au complet.

I. Vote des Budgets primitifs 2014

Au préalable, il convient d'affecter les résultats de fonctionnement et d'investissement 2013 :

- **Pour le budget principal- Résultats CA 2013**

Fonctionnement : réalisation de l'exercice excédent | 486 797,13
report de l'exercice N-1 + 3 026 121,66

Soit + 4 512 918,79

Investissement : réalisation de l'exercice déficit 2 529 888,53
report de l'exercice N-1 + 221 186,56

Soit - 2 308 701,97

Restes à réaliser dépenses 402 720,33

Restes à réaliser recettes 147 960,00

Soit - 254 760,33

Au vu de ces résultats, le Maire propose de reporter sur le budget 2014, l'affectation suivante :

En fonctionnement : Report en section de fonctionnement : **R002 +1 949 456,49€**

En investissement : **D001 - 2 308 701,97€**

Couverture du déficit d'investissement : **I068 + 2 563 462,30€**

- **Pour les budgets annexes, résultats 2013**

Budget Eau/Assainissement/STEP :
Fonctionnement - 54 124,06€
Investissement +148 110,75€

Budget Ordures Ménagères :
Fonctionnement + 607 780,18€
Investissement - 44 355,72€

Budget cinéma-Arcades :
Fonctionnement + 13 297,97€
Investissement - 12 460,37€

<u>Budget Village Bois :</u>	Fonctionnement + 160 396,30€
	Investissement - 43 176,41€
Au vu de ces résultats, le Maire propose de reporter sur les budgets 2014, les affectations suivantes :	
<u>Budget Eau/Assainissement/STEP :</u>	D002 -54 124,06€
	R001 +148 110,75€
<u>Budget Ordures Ménagères :</u>	R002 +563 424,46€
	D001 - 44 355,72€
	I068 +44 355,72€
<u>Budget cinéma-Arcades :</u>	R002 +837,60€
	D001 - 12 460,37€
	I068 +12 460,37€
<u>Budget Village Bois :</u>	R002 + 117 219,89€
	D001 - 43 176,41€
	I068 + 43 176,41€

Le conseil municipal, à l'**unanimité**, décide de l'affectation des résultats comme proposé ci-dessus.

Le Maire propose de passer à l'examen des Budgets Primitifs 2014. Rappel : les budgets sont votés par chapitres.

Budget Principal

Les grands équilibres

Fonctionnement : 7 845 556,49 € dont 1 949 456,49€ de report de l'excédent de fonctionnement 2013

Investissement : 8 086 071,30 € dont 2 308 701,97 € de report de déficit de d'investissement 2013

Sur certaines lignes, il y a des différences importantes par rapport au BP de l'année précédente car en 2013, il était difficile pour un 1^{er} budget de la commune nouvelle après la fusion, de prévoir de façon précise les dépenses, en 2014 nous sommes plus près des réalisations actées par le CA 2013.

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Charges à caractère général	I 554 300 €
Charges de personnel	I 940 300 €
Atténuation de produit (FNGIR)	207 900 €
Autres charges gestion courante	713 700 €
Charges financières	494 000 €
Charges exceptionnelles	378 200 €
Dépenses imprévues	97 156 €

Chap 011 : Charges à caractère général I 554 300€.

611 : grand poste avec les contrats de prestations de services : sont comptabilisés les frais de secours, ambulances, hélicoptères, cantine et prestations diverses ;

61521 : travaux d'entretien sur la via ferrata ;

6236 : plans ski de fond et guides saisonniers ;

62873 : versement subvention d'équilibre au CCAS ;

Séverine BERSAC note le montant mentionné sur le 6067, fournitures scolaires, et informe qu'il y a des problèmes de fonctionnement à l'école avec le parc informatique ; une dizaine d'ordinateurs = dépense en investissement sur laquelle la commune peut obtenir une subvention DGE mais en 2015.

Chap 012 : charges de personnel I 940 000€

64 111 rémunération du personnel titulaire et 64131 rémunération du personnel contractuel ; ces 2 postes sont en diminution du fait du transfert de personnel à la CCBD.

Détail charges du personnel : CCAS 85 000€, OM 150 000€, Eau Assainissement 120 000€.

Chap 014 atténuation de produits 207 900€ ; reversement sur FNGIR (fonds national de la garantie individuelle de ressources) ; pour les collectivités compensant les pertes de recettes ou les gains constatés suite à la réforme de la taxe professionnelle.

Chap 65 : autres charges de gestion courante 713 700€

6553 : SDIS transféré à la CCBD

Chap 66 : charges financières 494 000€

Zoom sur l'endettement tous budgets confondus

	CA 2011	CA 2012	CA 2013	Fin 2014
Dette totale en K€	17 150	18 043	15 418	12 766
Nombre d'années pour Rembourser la dette	10,46	16,58	8,64	7,15

Budget général :

Encours dette : 12 287 000€

Montant annuité 2014 : 1 820 740€ dont 367 790€ remboursé par DSD

700 000€ de court terme à rembourser sur 2014

Budget Eau/Assainissement/STEP

Encours dette : 2 832 000€

725 000 de court terme à rembourser sur 2014

Thomas MICHEL demande un tableau sur les échéanciers des emprunts – communiqué avec le CR.

Chap 67 : charges exceptionnelles 378 200€

67441 : aux budgets annexes, surtout subvention exceptionnelle au budget Eau de 300 000€ et subvention au budget Arcades-cinéma, à noter que le budget principal finance en intégralité ce budget annexe et permet ainsi, le fonctionnement du cinéma à la Joue. Le cinéma de Super restant dans le budget général.

FONCTIONNEMENT RECETTES

Atténuation de charges	97 000 €
Produits des services	710 400 €
Impôts et taxes	2 320 700 €
Dotations et participations	1 452 000 €
Autres produits de gestion courante	1 316 000 €

Chap 013 : atténuations de charges 97 000€

6419 : remboursements des arrêts maladie par l'assurance statutaire de la commune.

Chap 70 : vente de produit 710 400€

70323 : essentiellement loyer CNRS pour Bure non concrétisé en 2013, avec 3 ans d'arriéré de loyers ;

70871 : remboursement de frais par CCBD ;

70872 et 70873 : remboursement des budgets annexes des charges de personnel ;

Chap 73 : impôts et taxes 2 320 700€

Vote des taux 2014, rattachement en 2014 à la CCBD qui a voté ses propres taux

Prise en compte pour déterminer les taux:

- Taux votés par la CCBD
- Taux des anciennes communes allant pour la TH de 15 à 17 ; de 16 à 18,5 pour la Taxe Foncier Bâti; de 18 à 21,5 pour la CFE
- Transfert charges/produits à la CCBD: plus de produits transférés que de charges
- Produit nécessaire pour équilibrer le budget

	Taux Commune 2013	Taux CCBD	Taux Commune 2014 proposés
TH	21,26	3,38	17,90
TFB	19,96	5,82	16,00
TNB	98,47	23,59	81,25
CFE	24,79	3,76	21,00

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, vote les taux ci-dessus proposés.

Postes importants : 7337 : recettes parking

7362 : taxe séjour

7366 : taxe sur les remontées mécaniques : taxe loi montagne 3%

Chap 74 : dotations, subventions, participations 1 452 000€

Ensemble des dotations versées par l'Etat.

7472 et 74718 : 23200 € versement Région et Etat pour la MSP et l'action saisonnalité

7478 : autres organismes, participation DSD pour VTT descente, CG05 et CAF

Chap 75 : autres produits de gestion courante | 316 000€

751 : redevances pour concessions, essentiellement redevance carrières la Cluse ;

757 : redevances versées par concessionnaires, redevance DSD 7%, participation DSD sur emprunts neige et retenue collinaire ;

758 : produits divers, surtout remboursement secours sur piste.

INVESTISSEMENT dépenses

Opération 20	Acquisition de matériel	449 500 €
Opération 25	Travaux sur réseaux	107 000 €
Opération 27	Voirie communale	323 200 €
Opération 28	Chemins ruraux	72 000 €
Opération 30	PLU	60 000 €
Opération 32	Aménagement La joue du Loup	561 000 €
Opération 33	Aménagement Superdévoluy	60 000 €
Opération 35	Aménagement villages et hameaux	204 000 €
Opération 40	Bâtiments communaux	570 500 €
Opération 41	Cabanes pastorales	50 000 €
Opération 43	Eglises et Mère Eglise	84 000 €
Opération 45	Centre sportif	103 000 €
Opération 46	Centre de bien-être	136 000 €
Opération 49	Signalétique	241 000 €
Opération 50	VTT	100 000 €
Opération 51	Randonnée	120 000 €
Opération 52	Espace muséo	54 000 €
Opération 55	Domaine nordique	18 500 €
ONA	Etude chaufferie bois, CAUE Maubourg, AMO diverses	136 800 €
RAR	Bureaux garage communal	402 720 €
	Dépenses imprévues	103 149 €
	Total dépenses d'équipement	3 956 369 €

Opération 20 : surtout achat chasse-neige, lame, fraise et véhicules ; obtention d'une subvention exceptionnelle du CG05 car service de déneigement assuré pour le CG05.

Opération 25 : réseaux Bas Gicons, Cypières et Eclairage public.

Opération 27 : réseaux de voirie, travaux de sécurisation et travaux Malmort ; subventions voirie sur 3 ans 2012 à 2014 + celles sur les travaux de Malmort.

Opération 28 : chemins ruraux, travaux sur 2 ans avec subv correspondantes.

Opération 30 : PLU et diagnostic agriculture.

Opération 32 : Joue du Loup, jeux pour enfants, abords chalet multi accueil + réflexion à engager sur parking commerçants, vidéosurveillance ; subv correspondantes.

Opération 33 : Superdévoluy, reprise des barrières ; solde subv à percevoir pour vidéo protection et cinéma numérique.

Opération 35 : étude la Cluse, travaux site des étroits, réouverture alpage des Gicons et digue du camping ; subv correspondantes.

Opération 40 : rénovation logements communaux, centre de secours, gîte du rocher rond et extension des services techniques.

Opération 41 : réparation de certaines cabanes.

Opération 43 : rendu de l'étude de Mère Eglise au mois de Juin, réparation du clocher église St Etienne.

Opération 45 : chariots et extension parquet.

Opération 46 : études

Opération 49 : prévu par la CCD, travaux en 2 tranches, panneaux à message variable, entrée du massif et villages.

Opération 50 : fin de la 2^{ème} tranche ; problème des airbags est-il judicieux de les réparer ?

Opération 51 : sentiers thématiques, chasse au trésor, sentiers poussettes, sentiers infos sur la neige de culture.

Opération 52 : fin d'étude de l'avant-projet, fera l'objet de réunions ultérieures d'information ; financé à hauteur de 80% par le CG05.

Opération 55 : travaux de terrassement des pistes.

Opérations financières : remboursement capital de la dette 1 821 000€ (dont 700 000€ de court terme).

INVESTISSEMENT Recettes

13	Subventions	1 754 649 €
10	FCTVA	800 000 €
10	Taxe aménagement	120 000 €
1 068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 563 462 €
24	Produits des cessions	240 000 €
21	Virement section fonctionnement	2 460 000 €
	Restes à réaliser 2013	147 960 €

Le conseil municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions, vote le budget principal 2014.

Eau/Assainissement/STEP : budget soumis à la TVA

FONCTIONNEMENT - Dépenses

Charges à caractère général EDF, SAUR, RECYTEC, analyses eau, honoraires DSP	306 200 €
Charges de personnel	120 000 €
Atténuation de produit reversement à l'Agence de l'Eau	73 000 €
Charges financières intérêts de la dette	112 000 €
Dépenses imprévues	76 407 €
Virement à la section d'investissement	100 000 €
Résultat négatif 2013 reporté	54 124 €
Amortissement	206 145 €

FONCTIONNEMENT Recettes

Vente d'eau/redevance Assainissement	329 000 €
Surtaxe communale SEERC	150 000 €
Autres (redevances agence de l'eau, prestations de service)	60 000 €
Autres produits gestion courante particip assainis collectif, prime épuration Agnières	23 000 €
Subvention budget principal	300 000 €
Amortissement	185 876 €

INVESTISSEMENT – dépenses

A noter les restes à réaliser à reporter sur le BP 2014 concernant les travaux sur la source des Cypières.

Frais d'études (schémas eau et assainissement)	84 000 €
Réseaux eau sécurisation Rif froid, source des nuages,	220 500 €
Réseaux assainissement branchements	15 000 €
Matériel télésurveillance 1 ^{ère} préconisation du Schéma Directeur, débitmètre	118 500 €
Emprunts (capital) dont 725 000€ de remboursement court terme	840 000 €
Dépenses imprévues	61 621 €
RAR (Captage des Cypières)	60 080 €
Amortissement	185 598 €

INVESTISSEMENT - Recettes

Subvention	422 400 €
FCTVA STEP Agnières	215 000 €

RAR	168 643 €
Report excédent investissement 2013	148 111 €
Virement de la section d'exploitation	100 000 €
Emprunt	325 000 €
Amortissement	206 145 €

Le conseil municipal à l'unanimité, vote le budget Eau/Assainissement/STEP 2014.

Ordures Ménagères : dernier budget puisqu'en 2015 la compétence sera intercommunale.

FONCTIONNEMENT – dépenses

Charges à caractère général Gros Environnement, entretien camion et pièces, nettoyage conteneurs	219 700 €
Charges de personnel	150 000 €
Autres charges gestion courante participation à la CCBD	77 000 €
Charges financières	5 500 €
Charges exceptionnelles	1 000 €
Dépenses imprévues	57 224 €
Virement à la section d'investissement	354 000 €

FONCTIONNEMENT - recettes

Produits des services Rôle **301 000€**
Report résultat 2013 **563 424€**

INVESTISSEMENT- dépenses

Report solde négatif 2013	44 356 €
Divers (abords conteneurs semi enterrés..)	280 000 €
Emprunts (capital)	55 500 €
Dépenses imprévues	28 500 €

Si possible enlever les conteneurs devant la micro crèche à la Joue, peut être les installer au niveau du mur aveugle du Relais. Abris poubelles à remplacer à la Cluse.

INVESTISSEMENT - recettes

FCTVA **10 000€**
Réserves (excédent de fonctionnement) **44 356€**
Virement section exploitation **354 000€**

Le conseil municipal à l'unanimité, vote le budget Ordures Ménagères 2014.

Village Bois

FONCTIONNEMENT - dépenses

Charges à caractère général entretien **20 000€**
Charges financières **2 500€**
Dépenses imprévues **9 000€**
Virement section investissement **155 720€**

FONCTIONNEMENT – recettes

Autres produits loyer **70 000€**
Report résultat 2013 **117 220€**

INVESTISSEMENT – dépenses

Travaux **118 220€**
Emprunts (capital) **37 500€**
Report solde négatif 2013 **43 176€**

INVESTISSEMENT – recettes

Réserves (excédent de fonctionnement) 43 176€
 Virement section exploitation 155 720€
 Le conseil municipal à l'unanimité, vote le budget Village Bois 2014.

Arcades – cinéma Joue du Loup Budget H.T

FONCTIONNEMENT - dépenses

Charges à caractère général charges copro, alarme, EDF, vérification 19 208€
 Charges financières 600€
 Virement section investissement 9 100€
 FONCTIONNEMENT – recettes
 Autres produits loyer 11 400€
 Subvention d'exploitation 16 670€
 Report résultat 2013 838€

INVESTISSEMENT – dépenses

Sonorisation 11 000€
 Emprunts (capital) 11 100€
 Report solde négatif 2013 12 460€

INVESTISSEMENT – recettes

Réserves (excédent de fonctionnement) 12 460€
 Subvention 13 000€
 Virement section exploitation 9 100€

Le conseil municipal à l'unanimité, vote le Arcades-cinéma de la Joue du Loup 2014.

Thomas MICHEL demande le bilan du fonctionnement de l'hiver suite au changement de gestionnaire car gestionnaire difficile à joindre, problème par rapport à la communication avec l'OT et problème pour avoir les films en temps et en heure.

Jacqueline PUGET : entrées Super : 2 671, la Joue 2 858 soit un total de 5 529. Un bilan sera réalisé avec le gestionnaire et les employés.

Lotissement les Lapiaz budget H.T

Tous les frais passent en section de fonctionnement ainsi que les recettes ; on retrouve en section d'investissement des écritures d'opération d'ordre.

Budget équilibré en dépenses et recettes à 222 000€

15 lots à vendre, promesses de vente pour 3 à 4 lots à 120 000€ environ le lot.

Des factures pour 11 800€ ont déjà été payées sur le budget général et seront basculées du budget principal sur le budget du lotissement par le jeu d'écritures.

Le conseil municipal à l'unanimité, vote le budget du lotissement 2014.

II. Attribution du marché de travaux d'aménagement du lotissement les Lapiaz

Une consultation pour l'aménagement du lotissement Les Lapiaz à Superdévoluy a eu lieu en février 2013. Ce marché comporte deux lots : le lot 1 pour le terrassement et les réseaux, le lot 2 pour la voirie. Le maître d'œuvre, le bureau d'études AEV a réalisé l'analyse des offres. En l'absence de réunion de la commission MAPA le conseil municipal doit examiner les offres et attribuer le marché.

LOT 1

5 entreprises ont répondu pour le lot 1 :

	OFFRE ACTE D'ENGAGEMENT	OFFRE APRES CORRECTION	DELAIS
PELLISSARD	99 585,73 €	99 585,73 €	2,00 M
JANSELME MATHIAS TP	173 867,50 €	173 867,50 €	3,00 M
STP PISTONO	174 352,00 €	174 352,00 €	3,00 M
SATP	126 290,00 €	126 290,00 €	3,00 M
EDMOND POLDER	144 807,00 €	144 807,00 €	2,50 M

Proposition de la maîtrise d'oeuvre :

Au regard de l'analyse des offres, il est proposé de retenir l'entreprise **PELLISSARD** pour son offre de **99 585,73 € HT**.

LOT 2

	OFFRE ACTE D'ENGAGEMENT			OFFRE APRES CORRECTION	DELAIS
	TRAVAUX	PSE	TOTAL	TOTAL HT	
ROUTIERE DU MIDI	61 121,15 €	14 792,40 €	75 913,55 €	75 913,55 €	1,00 M
COLAS M.M. BASE	60 575,00 €	16 225,00 €	76 800,00 €	76 800,00 €	0,50 M
COLAS M.M. VARIANTE	56 795,00 €	16 225,00 €	73 020,00 €	73 020,00 €	0,50 M

La variante de l'entreprise COLAS n'est pas retenue car ne correspondant pas au besoin.

Proposition de la maîtrise d'oeuvre :

Au regard de l'analyse des offres, il est proposé de retenir l'entreprise **ROUTIERE DU MIDI** pour son offre pour un montant de **75 913,55 € HT**.

Le conseil municipal à l'unanimité, attribue les marchés aux entreprises, proposées par la maîtrise d'œuvre et mentionnées ci-dessus.

III. Attribution des marchés de travaux sur le Rif Froid-Source des nuages et de mise en place de la télésurveillance des réseaux

La commune du Dévoluy a lancé en 2013 pour la réalisation des schémas directeurs d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) et d'Assainissement (SDA) sur les secteurs d'Agnières-en- Dévoluy, Saint-Disdier, Saint-Etienne-en-Dévoluy et La Cluse confiée au cabinet CLAIE.

Le premier travail de terrain consistant au diagnostic des réseaux d'alimentation en eau potable a mis en évidence des problèmes importants qui nécessitent une intervention à court terme. Les marchés devant être attribués concernent ces interventions « d'urgence »:

Le Conseil Municipal de la commune du Dévoluy a délibéré les 9 octobre et 11 décembre 2013 pour engager des travaux de sécurisation de la ressource en eau de l'alimentation en eau potable de Saint Etienne, des travaux de sécurisation de l'adduction des Nuages ainsi que la mise en place d'un système de télésurveillance des ouvrages d'alimentation en eau potable et la mise en place d'un débitmètre sur l'adduction de Rif Froid. Le Conseil est amené à attribuer les marchés de travaux.

La consultation comprenait deux lots :

Lot A : Travaux sur divers réseaux d'eau potable :

Tranche ferme : Travaux de sécurisation de l'adduction des Nuages, installation d'un débitmètre et de compteurs,

Tranche conditionnelle 1 : Travaux de suppression du réservoir du Mas,

Tranche conditionnelle 2 : Travaux de remplacement et de pose de vannes

Lot B : Travaux de sécurisation de l'adduction du captage de Rif Froid – Pose d'une canalisation en acier DN 200 mm

La remise des offres a été fixée au 28 mars 2014 à 12H.

4 offres ont été réceptionnées dans les délais pour le lot A et 4 offres pour le lot B.

Après ouverture des plis, l'analyse des offres a été réalisée par le maître d'œuvre, le bureau d'études CLAIE : 3 candidatures sont complètes ; des compléments ont été demandés pour les deux candidatures incomplètes le 11 avril 2014.

Comme prévu dans le règlement de consultation, une procédure de négociation a été engagée avec les trois candidats retenus pour les lots A et B. Les candidats retenus ont reçu un courriel avec accusé de réception du maître d'œuvre les invitant à la négociation : il lui était demandé de confirmer

son offre de prix ou de proposer une meilleure offre de prix. Des questions spécifiques ont été posées à chacun des candidats pour demander des précisions techniques sur leur offre. La date limite de réponse a été fixée au 22 avril 2014.

Lot n°A

L'entreprise PELISSARD présente la meilleure offre financière, la meilleure offre technique et les références et certificats de capacité les plus pertinents pour la réalisation des divers travaux sur les réseaux d'eau potable. La note globale obtenue est nettement supérieure aux autres candidats. Il est à noter que le planning proposé par l'entreprise PELISSARD est optimisé : deux équipes se répartissent les tâches pour une durée de travaux réduite à 4 semaines (hors période de préparation de chantier fixée à 4 semaines).

Le maître d'oeuvre propose donc à la commune de retenir le candidat PELISSARD pour le lot n°A.

Lot n°B

L'entreprise PROVENCE ALPES CANALISATIONS (PAC) présente la meilleure offre financière et la meilleure offre technique pour ce lot. De plus, l'entreprise a présentée dans son mémoire technique de très bonnes références pour la pose de canalisations en acier. La note globale obtenue est supérieure aux autres candidats.

L'entreprise PAC propose une variante apportant une garantie supérieure sur la tenue du revêtement intérieur de la canalisation en cas de glissement de terrain sur la zone de travaux. Cette variante implique une faible augmentation du prix (+ 520 € H.T.). La note globale finale de la variante de PAC est classée première.

Le maître d'oeuvre propose donc à la commune de retenir l'offre variante du candidat PROVENCE ALPES CANALISATIONS (PAC) pour le lot n°B.

Considérant le rapport d'analyses des offres,

Le Conseil Municipal à l'unanimité attribue le marché à :

- Pour le lot A, à l'entreprise PELISSARD qui a fait la meilleure offre technique et financière, pour un montant de 81.734,13€ H.T
- Pour le lot B, à l'entreprise PROVENCE ALPES CANALISATIONS (PAC), qui a fait la meilleure offre technique et financière ; pour un montant de 29.640,00€ H.T.

IV. Subvention à l'Office de Tourisme du Dévoluy

L'Office de Tourisme sollicite une subvention de 550 000 € pour 2014. Cela constitue une augmentation de 20 000 € par rapport à la subvention allouée en 2013 qui avait permis à l'OT de retrouver le même montant que la subvention attribuée 3 ans en arrière après une baisse due à des difficultés de trésorerie de la Communauté de communes suite aux défaillances de certains gestionnaires de résidences de tourisme qui se s'étaient pas acquittées de la taxe de séjour. Ce rééquilibrage a permis à l'Office de recruter une personne en charge du marketing. Poste dont le Dévoluy a besoin pour faire face à la concurrence de plus en plus forte sur le marché de la neige et plus largement des destinations touristiques.

Il est nécessaire que l'Office de Tourisme bénéficie d'un montant de subvention conséquent. Pour information, la volonté de la commune de bénéficier du classement « stations de tourisme » impose à l'Office de monter en gamme en sollicitant un classement « première catégorie » qui va lui demander une labellisation Qualité Tourisme, ce qui va entraîner des dépenses supplémentaires pour monter les dossiers nécessaires.

Une convention doit être signée avec l'OT précisant les modalités de versement et les missions que l'OT remplit (promotion, communication, commercialisation, développement touristique) et pour lesquelles cette subvention est accordée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention de 550 000 € à l'Office de Tourisme du Dévoluy.

V. Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Suite aux élections municipales, il convient de désigner les membres de la commission communale des impôts directs. En effet le mandat de ses membres expire en même temps que celui du conseil municipal. Cette commission concerne l'ensemble du territoire. La liste proposée à l'administrateur des finances publiques doit comporter 24 noms (12 titulaires et 12 suppléants) de personnes âgées d'au moins 25 ans. Ces commissaires doivent représenter dans la mesure du possible et de façon équilibrée des redevables de la taxe d'habitation, de la taxe foncière, de la taxe foncier non bâti, de la Contribution Foncière des Entreprises. Doit être proposé également un commissaire titulaire et un suppléant redevables de l'un des 4 impôts locaux domiciliés hors de la commune. L'administrateur choisira parmi ces 24 noms proposés, 6 titulaires et 6 suppléants.

Sont proposés : Titulaires :

Clairelyne Calamita	La Cluse	commerçante	CFE
Jean-Marc SERRES	Agnières	agriculteur	FNB
Raymond Patras	Agnières	Retraité agricole	FB
Claude Serres	Agnières	agriculteur	FNB
Jacques Bernard	St Etienne	Retraité DDE	TH
Jean-Louis Jouve	St Disdier	artisan	CFE
Claudine Beaume	St Disdier	Travailleur indépendant	TH
Frédéric Bernard	St Etienne	salarié	TH
Pierre Marin	St Disdier	Retraité agricole	FB
Benoit Chaix	St Etienne	Travailleur indépendant	FB

Suppléants

Laurence Jeanselme	La Cluse	Salarié secteur public	TH
Jean-Pierre Laurens	Agnières	Agriculteur pluriactif	FNB
Bernard Prayer	St Etienne	Agriculteur pluriactif	FB
Régis Serres	Agnières	artisan	CFE
Eric Tabouret	St disdier	artisan	CFE
Jacques Lapeyre	St Etienne	Travailleur indépendant	TH
Lucien Renard	Agnières	retraité	TH
Guy Celce	St Etienne	Retraité agricole	FNB
Christian Sarrazin	St Disdier	agriculteur	FB
Nadine Jouve	St Disdier	salarié	FB

Membre titulaire domicilié hors de la commune :

Georges Guy	Gap	retraité	FB
-------------	-----	----------	----

Membre suppléant domicilié hors de la commune :

Louis Lapeyre	La Mure (38)	retraité	FB
---------------	--------------	----------	----

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la liste proposée.

VI. Création d'un poste d'adjoint technique pour le service Ordures Ménagères

La compétence « collecte et traitement des déchets ménagers » sera transférée début 2015 à la Communauté de communes Buëch Dévoluy. Le fonctionnement du service nécessite 3 temps complet : 2 agents chargés principalement de la collecte, 1 agent assurant la gestion de la déchèterie et le remplacement des 2 autres.

Depuis la création de la commune nouvelle, ce service avait été réorganisé et la gestion de la déchèterie est actuellement assurée par un agent dont une partie de son temps est affecté au service population. Il ne pourra pas assurer le poste tel qu'il a été défini avec la CCBD. Un

accord avait été conclu en fin d'année 2013 avec la communauté, prévoyant que la commune recrute un agent avant le transfert. Il est nécessaire de créer 1 poste d'adjoint technique. Le conseil municipal, à l'**unanimité**, approuve la création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe au service ordures ménagères.

Questions diverses :

- attribution de la subvention au Ski Club du Dévoluy. Il sollicite 15000 € (13000 € en 2013, en baisse par rapport à 2012 à leur demande).

Les enfants ont de bons résultats, il faut féliciter la nouvelle équipe ; beau potentiel avec les années 2002 et 2003

- La bibliothèque fête ses 10 ans et une manifestation est prévue le 7 juin à 16h 30 ;

La date est à revoir car il y a une animation judo au centre sportif le même jour. (NB : date fixée au 24 mai 2014)

- Représentant HASF : Henri SERRES.
- Nouvelle Association des Commerçants de la Joue du Loup.
- La kinésithérapeute de la Joue va s'installer sur Gap mais continue les domiciles, problème de local.

Volonté de travailler sur le projet d'implantation d'un pôle médical à la Joue ; difficulté pour trouver un médecin tout au long de l'année ; à voir l'exemple du cabinet médical à Superdévoluy.

Exemple du Queyras où les permanences médicales sont assurées par le pôle santé SELIANCE avec les médecins qui se relaient.

La séance est levée à 20H 15

R. P. 11. 159

